

L'accompagnement social des personnes hébergées à l'hôtel à Paris (75)

Source : Données PASH, traitement Drihl - 31 décembre 2025

Les plateformes d'accompagnement social à l'hôtel (PASH) créées par l'État en 2020 accompagnent les ménages hébergés à l'hôtel par les SIAO (service intégré de l'accueil et de l'orientation). Cette structuration de l'accompagnement à l'hôtel par l'État est complémentaire de l'action des acteurs de droit commun que sont les conseils départementaux et les centres communaux d'action sociale.

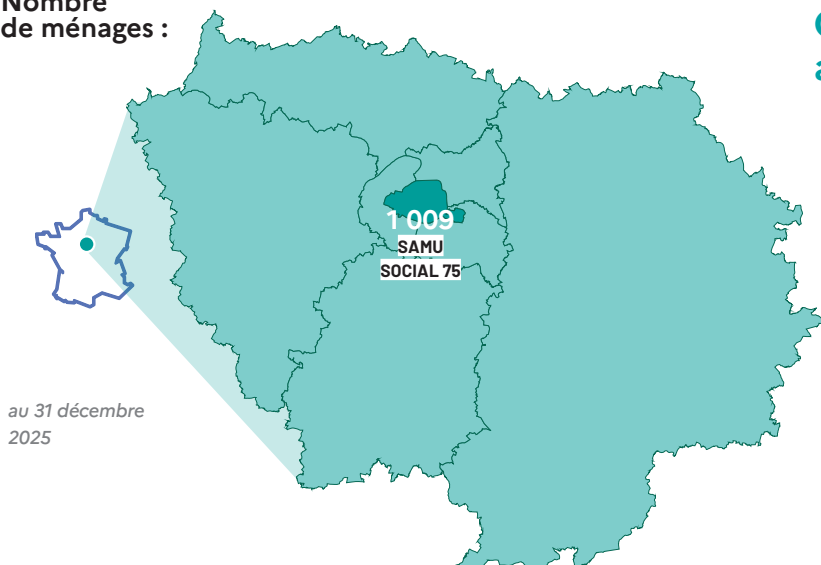
Objectifs

- **accompagner les ménages vers le logement ;**
- **garantir une équité d'accompagnement** aux ménages hébergés ;
- **territorialiser l'action des travailleurs sociaux ;**
- simplifier la coordination locale avec un **interlocuteur unique ;**
- **renforcer le pilotage de l'accompagnement social à l'hôtel** grâce à une observation sociale régionale.

Missions des PASH

- **intervenir en urgence** auprès des ménages mis à l'abri à l'hôtel et identifiés en situation de grande vulnérabilité (sur demande des SIAO) ;
- **accompagner les ménages en prise en charge hôtelière stabilisée** (après l'évaluation sociale réalisée par les cellules dédiées des SIAO).

Nombre de ménages :



Combien de ménages sont accompagnés par la PASH 75 ?



1 009

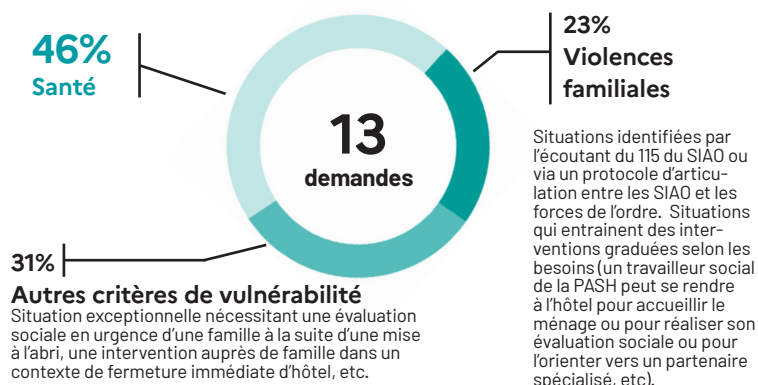
ménages (soit 2 095 personnes) accompagnés

Près de **50%** des ménages hébergés* à l'hôtel par l'État à Paris sont accompagnés par la PASH 75

En Île-de-France, 8 806 ménages sont accompagnés par les PASH, soit près de 70% des ménages hébergés à l'hôtel par l'État.

* en prise en charge stabilisée et quel que soit le SIAO prescripteur de la nuitée

Pour quel motif les SIAO demandent-ils à la PASH 75 d'intervenir en urgence ?



Qui sont les ménages accompagnés par la PASH 75 ?

SUR LES 2 095 PERSONNES ACCOMPAGNÉES

1 314
PERSONNES MAJEURES

781
PERSONNES MINEURES
dont **27%** de moins de 3 ans

SUR LES 1 009 MÉNAGES ACCOMPAGNÉS

547
MÉNAGES AVEC ENFANTS
de familles monoparentales
dont **26%** avec enfant(s) de moins de 3 ans

SUR 1 314 PERSONNES MAJEURES ACCOMPAGNÉES

21% ont un emploi
dont **80%** un emploi «stable» de type CDI ou CDD

SUR 1 314 PERSONNES MAJEURES ACCOMPAGNÉES

61% sont des femmes
dont **6%** enceintes

1 009 ménages accompagnés
78% Domiciliation auprès d'un OA*
5% Domiciliation chez un tiers
3% Sans domiciliation
6% Domiciliation non renseignée
8% Domiciliation auprès d'un CCAS*



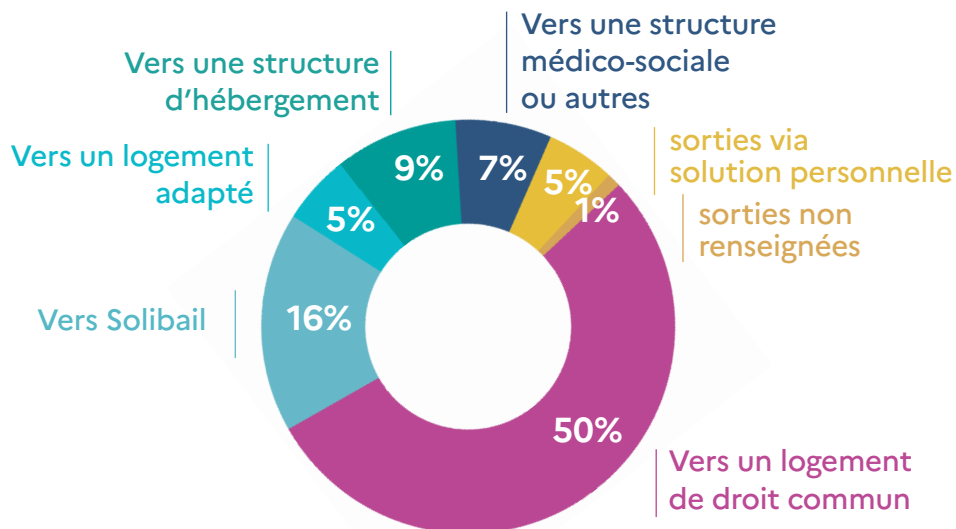
* 96% des ménages domiciliés auprès d'un organisme agréé (OA) ou d'un centre communal d'action sociale (CCAS) le sont dans le département où ils sont hébergés

37% des ménages ont des ressources financières. Ils perçoivent en moyenne **1 094 €** par mois

Quel parcours pour les ménages après l'hôtel ?

83% des ménages accompagnés par la PASH 75 disposent d'une évaluation sociale SIAO

153 ménages sont sortis de l'hôtel au cours de l'année 2025
dont **60%** à Paris



Près de **71%** des ménages sortis ont accédé à un dispositif de logement adapté ou pérenne